



Signifiants et signifié: la translittération de la langue arabe

Emmanuelle Perrin

► To cite this version:

Emmanuelle Perrin. Signifiants et signifié: la translittération de la langue arabe. Barthélemy, Guy; Casajus, Dominique; Larzul, Sylvette; Volait, Mercedes. L'Orientalisme après la Querelle. Sur les pas de François Pouillon, Karthala, 2016, 9782811117092. hal-01411439

HAL Id: hal-01411439

<https://hal.science/hal-01411439>

Submitted on 7 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Signifiants et signifié : la translittération de la langue arabe

« “Rends-les *semblables à une roue*,” tel est le cinglant sarcasme, tous les gens instruits le savent, que *David* lança contre le *grand tour*, et cette inquiète ardeur à le faire dont il prévoyait, en bon prophète, qu’elle continuerait d’obséder les descendants des hommes jusqu’à la fin des siècles ».

Laurence Sterne, *La Vie et les Opinions de Tristram Shandy*, trad. Guy Jouvét.

« I spell my names anyhow, to show what rot the systems are. »

Thomas Edward Lawrence.

La translittération ou l’écriture en caractères latins de mots arabes fournit une illustration significative de ces « objets viatiques », qui ont circulé de part et d’autre de la Méditerranée et qui témoignent, de la part des acteurs sociaux, d’une inventivité sans cesse renouvelée et d’une construction, sinon cacographique, du moins polyphonique. La coexistence de multiples variantes dans l’orthographe des noms de personnes et de lieux soulève de réels problèmes pour la recherche d’informations, le traitement documentaire et l’interopérabilité des données. Une requête au sujet de la mosquée d’Ibn Ṭūlūn¹ sur la bibliothèque numérique européenne Europeana² ou sur la plateforme d’accès aux documents et données numériques des sciences humaines et sociales Isidore³ ne donnera pas les mêmes résultats selon que l’on écrit Tulun, Touloun ou Teyloun. Des noms comme celui du sultan Qāyṭbāy (1468-1496) donnent lieu à d’innombrables variations (Qāyṭ bey, Kaīḍt-bey, Kaīṭbaī, etc.⁴). Il en est de même pour le prénom Muḥammad que l’on trouve sous de multiples formes : Mahomet, Mohammed, Mohamed, Muhamed, Muhammad, Muhamad, etc. Dans le domaine des médias, des journalistes ont pu recenser, selon différents organes et agences de presse, 32 manières d’écrire le nom de Mu‘ammar al-Qaḍḍāfī⁵. Puisqu’il s’agit ici de rendre hommage à un anthropologue, cette surabondance de signifiants par rapport au signifié rappelle les analyses de Claude Lévi-

¹ Pour les translittérations, j’emploie la norme ISO 233-2 (1993), telle qu’elle est utilisée par la BnF. Voir « Translittération de l’arabe à la BnF : utilisation de la norme ISO 233-2 (1993) », <<http://guideducatalogue.bnf.fr>>.

² <http://www.europeana.eu>.

³ <http://www.rechercheisidore.fr>.

⁴ Voir par exemple <http://isni.org/isni/0000000115574435>, où 30 formes différentes sont recensées.

⁵ Michael Collins Dunn, « She was a splendid beast : the Arabic transliteration problem », *A blog by the editor of Middle East Journal*, 26/06/2009, <<http://mideasti.blogspot.fr/2009/06/arabic-transliteration-problem.html>>.

Stauss sur le *mana* et le « signifiant flottant »⁶ ; le pouvoir de nommer – geste créateur et acte d'autorité –, n'étant peut-être pas si éloigné d'un pouvoir magique.

Les enjeux de la normalisation et de la systématisation des règles de translittération

De manière générale, on distingue transcription et translittération en ce que la première s'attache à la phonétique pour rendre la prononciation du mot⁷ alors que la seconde vise la reproduction de l'écriture et de l'orthographe originales, en représentant les caractères d'un alphabet par ceux d'un autre alphabet. L'alphabet latin étant généralement insuffisant (l'alphabet arabe compte 29 lettres avec la *hamza*), on augmente le nombre de caractères en créant des digrammes – groupe de deux lettres représentant un seul son (*gh, kh*) –, en utilisant des lettres en capitale, en ajoutant des caractères grecques, des signes diacritiques – comme les points (*ġ*), les macrons (*ā*) et les carons (*ǧ*) – ou encore en modifiant la forme des lettres latines, en allongeant par exemple leur hampe ou leur jambage (*g̃, f̃*).

Comme le constate Maxime Rodinson dans un article sur la translittération de l'arabe, « si chacun se fie à ce qu'il croit entendre, si chacun rend à son idée les sons d'une autre langue, on aboutira à l'anarchie des transcriptions et des translittérations et à l'incompréhension mutuelle⁸ ». L'enjeu de la translittération est donc de proposer un système uniforme et prévisible pour aboutir à l'identification sûre d'un nom, sous une forme *ne varietur*, et à son affectation à une personne, à un lieu ou à un objet. Mais, en l'absence de modèle unique, la multiplicité et la coexistence des systèmes de translittération a produit une véritable cacographie, qui rend problématique le traitement, l'échange et le rapprochement des données, comme l'illustre, pour le domaine de la recherche, l'exemple des monuments du Caire.

Au XIX^e siècle, le voyage au Caire, deuxième ville après Rome pour l'exceptionnelle concentration de ses monuments, faisait partie du « grand tour » de nombreux artistes et architectes. Avec les édifices andalous et persans, l'architecture du Caire médiéval occupe une place centrale dans la découverte de l'art islamique. Les institutions patrimoniales européennes conservent ainsi des collections d'œuvres graphiques et photographiques de très grande valeur, dont l'intérêt est à la fois scientifique, artistique et, en raison de la disparition

⁶ Claude Lévi-Strauss, « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss », in Marcel Mauss, *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF, 1999, p. IX-LII.

⁷ C'est par exemple le rôle de l'alphabet phonétique international (API), établi par l'Association phonétique internationale et dont la première version date de 1886. <http://www.langsci.ucl.ac.uk/ipa/>

⁸ Maxime Rodinson, « Les principes de la translittération, la translittération de l'arabe et la nouvelle norme ISO », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 1964, p. 1-24 <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-01-0001-001>>.

progressive de ce patrimoine architectural, historique⁹. Sur les 800 monuments identifiés dès 1880, 300 n'existent plus de nos jours. Ces fonds rassemblent parfois la seule documentation encore subsistante sur des édifices disparus, très dégradés ou radicalement transformés. Ces collections riches, variées et au caractère souvent unique restent cependant à peu près invisibles et inexploitées en raison des difficultés d'identification et d'indexation liées aux multiples variantes issues de la translittération, en caractères latins, des toponymes arabes. La plupart des voyageurs avaient une connaissance sommaire de la langue arabe et notaient à l'oreille les noms des édifices. La nomenclature arabe des monuments apparaît elle-même variable puisqu'il y a souvent une différence marquée entre la prononciation courante d'un nom, les sources littéraires et les inscriptions, et qu'il existe plusieurs niveaux de langue : dialectal, arabe littéraire, turc et turc arabisé¹⁰. On peut également trouver des variations chez un même auteur. Il y a ainsi dans le fonds iconographique d'Émile Prisse d'Avennes (1807-1879) 14 formes différentes du nom de la mosquée al-Ṣāliḥ Ṭalā'ī¹¹.

La translittération fait aussi partie des questions de bibliothéconomie avec l'établissement de systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB), le catalogage multilingue et multi-écriture et l'échange de données bibliographiques¹². Le problème apparaît également pour les systèmes de traduction et de traitement automatiques et la reconnaissance des entités nommées par les moteurs de recherche. La diversité des règles de translittération recouvre enfin des enjeux politiques et administratifs, comme c'est le cas du système d'information Schengen¹³.

Principes et dilemmes de la translittération

Idéalement, un système de translittération rigoureux obéit à différentes normes de conversion : réversibilité, univocité, complétude, compacité, portabilité, affichabilité, lisibilité, prédictibilité et mnémotechnicité. Il doit être réversible et permettre la

⁹ Maryse Bideault, *L'Iconographie du Caire dans les collections patrimoniales françaises*, enquête pour le compte de la mission pour la Recherche et la Technologie du ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 2010, 239 p. <<https://inha.revues.org/4617>>.

¹⁰ J. M. Rogers, « al-Kāhira », *Encyclopédie de l'Islam*, 2^e éd., Leyde : Brill, t. IV, p. 442.

¹¹ Voir l'inventaire établi par Marie-Claire Saint-Germier, *Fonds Émile Prisse d'Avennes : Iconographie*, BNF, 2011, inédit.

¹² Voir par exemple Vincent Hachard, « Enjeux et défis d'un système de catalogage multilingue et multi-écriture », *Arabesques*, 35, 2004, p. 12-16.

¹³ Voir Philippe Chevrant-Breton, « Rendre lisible l'illisible. Esquisse d'un état de l'art en matière de translittération, transcription, romanisation, et autres conversions d'écriture », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 52, n° 3, 2007, p. 31-32. Il s'agit d'un problème relativement ancien, comme en témoigne l'ouvrage de William Mac Guckin de Slane (1801-1878) et Charles-Hippolyte Gabeau, *Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms de personnes et de lieux usités chez les indigènes de l'Algérie fait au Ministère de la guerre d'après les documents fournis par le Gouvernement général de l'Algérie*, Paris : Imprimerie impériale, 1868, 53 p.

« retranslittération », soit le retour au système d'écriture converti. La conversion doit se faire caractère par caractère. Selon le principe de la bijection, chaque caractère source correspond à un seul caractère cible afin d'éviter l'ambiguïté des digrammes. Il apparaît ainsi préférable de translittérer la lettre *šīn* (ش) par le signe *š* au lieu de *sh* afin d'éviter la confusion avec la succession des lettres *s* et *h*¹⁴. Les signes diacritiques employés doivent être identiques pour une même catégorie de phonèmes : le point souscrit désigne toujours par exemple des lettres emphatiques. La translittération doit couvrir tous les éléments du système alphabétique converti. Le nombre de signes utilisés doit être optimal. Le système doit être interopérable et affichable et en même temps lisible par les humains, et capable de « suggérer au lecteur non spécialiste une prononciation aussi peu éloignée que possible de la prononciation originale¹⁵ ». Enfin, il faut qu'il soit prévisible – afin de savoir comment écrire ce que l'on recherche – et facile à mémoriser.

Un système de translittération ne se limite pas à indiquer par quelle lettre d'un alphabet remplacer telle lettre d'un autre alphabet. Il s'accompagne en général de règles d'application qui traitent des aspects particuliers de la langue à convertir. Pour la langue arabe, qui est consonantique, ces recommandations, plus ou moins longues¹⁶, concernent la restitution du système vocalique. Elles portent par exemple sur le traitement de l'article. En arabe, certaines lettres dites solaires assimilent le *l* de l'article *al*. Selon l'exemple traditionnel, *al-šams* (le soleil) se prononce *aš-šams*. Certains systèmes en tiennent compte, d'autres non. Sont également précisés les cas où les lettres و et ي doivent être rendues par *ū* et *ī* ou *w* et *y*, la translittération de la *hamza* et de son support, des prépositions et des conjonctions, de l'adjectif relationnel (la *nisba* rendue par *-īya* ou *-īyya*), du *alif maqṣūra* (ﺀ), du *alif madda* (ﻻ), du *alif suscrit* (ﻻ), des voyelles désinentielles de déclinaison. Le *tā' marbūṭa* (ة) donne lieu à de grandes divergences : il peut être rendu par *ī*, par *a*, par *h* ou bien par *t* quand il s'agit d'une construction de type complément de nom.

Le dilemme de la translittération demeure celui du choix entre rigueur et simplicité, entre forme savante et forme courante. Une translittération rigoureuse et cohérente, déterminée par les caractéristiques de la langue convertie, impose une typographie complexe et hermétique, qui en limite la lisibilité et la vulgarisation. Le choix de la simplicité, avec des graphies latines courantes, restreint tout aussi la diffusion et la généralisation en raison des variations induites par la prononciation et l'orthographe de la langue de référence. Certaines lettres latines

¹⁴ Les systèmes BGN/PCGN et ADEGN 2007 proposent, pour distinguer d'un digramme cette succession de deux lettres, de les séparer par un point ou une barre : *s.h* ou *s/h*.

¹⁵ Selon la recommandation de l'ISO citée par Maxime Rodinson, *op. cit.*

¹⁶ Celles de l'American Library Association comptent 8 pages.

comme *j* ou *c* ont une valeur très différente selon les langues. La lettre *šīn* [ʃ] pourra s'écrire *sh* en anglais, *ch* en français, *sch* en allemand et *sc* en italien.

Page 39. (N.º 2.)

ALPHABET ARABE,

Transposé en caractères Européens, à l'usage des Voyageurs et Négocians en Asie et en Afrique.

REMARQUE	LETTRES ARABES.	LETTRES EUROPÉENNES.	VALEUR DES LETTRES.	EXEMPLES	OBSERVATIONS.
VOWELES	I.	ā, a', ā,	ā ouvert au long...	comme dans bleuâtre.	Les six figures n.º 1.º se prononcent toutes ā long, et doivent se peindre par cette lettre; mais pour conserver leur distinction, il convient de leur attacher des signes propres, comme à pour ʔ. EXEMPLE. rent ʔ il a jesi. Celle figure n.º VII, la même que dans le n.º III, ne doit se rendre par i que dans les terminaisons grammaticales. EXEMPLE. l'ami allah. Au nom de Dieu.
	II. <i>datab il a fuppl.</i>	a	a bref...	paraol.	
	III. <i>edreb fuppe.</i>	e	e moyen...	espérance.	
	IV. <i>omm' miv.</i>	o	o moyen au bref...	ohole.	
	V. <i>huit maison.</i>	ai	ai ou é...	maître.	
	VI.	i	i long...	ile (en mer).	
	VII.	i	i bref...	fini.	
	VIII. <i>suq march.</i>	ou	ou français...	voûte.	
	IX. <i>sôt la voie.</i>	ô	ô profond...	môle.	
	X. <i>adl justice.</i>	a	à du fond de la gorge.		
	XI. <i>elm science.</i>	v	è de même.		
	XII. <i>orif honneur.</i>	σ	ò et è de même.		
CONSONNES	I. <i>hes lui.</i>	h	h français...	honte.	A la fin des mots ʔ prend souvent deux points et se prononce az et ez. Il devra s'accrocher à, afin de le distinguer de ʔ qui s'écrit toujours avec l'a romain à. Les Arabes n'ont point le r, qu'il faut appeler sz, et qui est la même de ʔ, comme on du bi, et bi du pi. des mots fi qu'avec deux s'écrit sur-tout sur une voyelle. L. L. me fait s'écrit: cet
	II. <i>horrit libet.</i>	th	h très-dur	DÉNOMINATION.	
CONSONNES	I. Labiales...	m	m	ma.	
	II. Labiodentale...	b	b	bi.	
	III. Labiodentale...	f	f	fi.	
	IV. Dentales douces...	d	d	da.	
	V. Dentales douces...	df	ā dur	do.	
	VI. Dentales dures...	t	t	ta.	
	VII. Dentales dures...	t	t dur	to.	
	VIII. Zedantes douces...	ʔ	th anglais doux (thou).	ʔal.	
	IX. Zedantes douces...	ʔ	th anglais dur (thind).	bêta grec.	
	X. Zedantes dures...	z	z	zed.	
	XI. Zedantes dures...	ʔ	ʔ dur	ʔo.	
	XII. Sifflantes...	s	s	sa.	
	XIII. Sifflantes...	s	s dur	so.	
	XIV. Chuchotantes...	dj		dja.	
	XV. Chuchotantes...	q	ch français, sè anglais.	ch.	
	XVI. Chuchotantes...	r	r	ra.	
	XVII. Linguales...	l	l	le.	
	XVIII. Linguales...	n	n	no.	
	XIX. Glottales...	ʔ	ʔ gamma grec.	gamma.	
	XX. Glottales...	ʔ	ʔ jota espagnol.	ʔota.	
	XXI. Palatale...	q	q ou ga	qif.	
XXII. Palatale...	k	k	ké.		
Tot.	36.	(ʔ on), (" an), (ʔ en)			

Illustration n° 1. Le premier système de translittération établi par Volney. Volney, « Alphabet arabe transposé en caractères européens, à l'usage des voyageurs et des négociants en Asie et en Afrique », *Simplification des langues orientales, ou Méthode nouvelle et facile d'apprendre les langues arabe, persane et turque, avec des caractères européens*, par C.-F. Volney, Paris, Impr. de la République, an III [1794], p. 39.

Une pléthore de systèmes

L'orientaliste Volney (1757-1820) passe pour être l'un des premiers à s'intéresser aux questions de la systématisation de la translittération et de l'adoption d'un alphabet universel. À la suite de son voyage en Égypte et en Syrie¹⁷, il publia, en 1794, une *Simplification des langues orientales, ou Méthode nouvelle et facile d'apprendre les langues arabe, persane et*

¹⁷ Constantin-François de Chasseboeuf, comte de Volney, *Voyage en Syrie et en Égypte pendant les années 1783, 1784, & 1785*, Paris, Volland et Dessenne, 1787, 2 vol.

turque, avec des caractères européens¹⁸. À la différence des professeurs de l'École des langues orientales, Silvestre de Sacy¹⁹ et Langlès, il adopta le principe selon lequel chaque lettre doit être rendue par un signe unique. Il utilisa pour ce faire des lettres grecques (X pour خ ; Y pour غ ; ω pour و) et créa des caractères originaux, dessinés par lui-même, pour les lettres ع, ش, ص, ط, ظ (voir l'illustration n° 1). Les travaux de Volney ont inspiré la conception de « l'alphabet harmonique » qui fut choisi en 1803 pour la translittération des noms de lieux lors de la composition de l'atlas de la *Description de l'Égypte*. Ce système étant différent de celui adopté dans les mémoires²⁰, Jomard dut avec une certaine amertume établir une table de concordance²¹ (voir l'illustration n° 2). Poursuivant ses recherches sur un alphabet universel, sur le modèle d'un système d'écriture musicale, Volney publia en 1819, *L'Alfabet européen appliqué aux langues asiatiques*, où il proposait un nouveau schéma de translittération²². Cet effort de systématisation fut ensuite poursuivi en 1854 par l'égyptologue allemand Richard Lepsius (1810-1884), dans son *standard alphabet*²³, toujours selon le principe de rendre chaque caractère par un seul signe. Il utilisa des signes diacritiques ainsi que des caractères grecs²⁴.

Le système de translittération allemand DIN 31635²⁵ se fonde sur les propositions de la Société orientaliste allemande (Deutsche Morgenländische Gesellschaft), qui furent adoptées à Rome par le XIX^e congrès international des orientalistes en 1936²⁶. Il a été popularisé par

¹⁸ Constantin-François de Chasseboeuf, comte de Volney, *Simplification des langues orientales, ou Méthode nouvelle et facile d'apprendre les langues arabe, persane et turque, avec des caractères européens*, par C.-F. Volney, Paris, Impr. de la République, an III [1794], IV-138 p.

¹⁹ Voir dans la table de translittération le système de Silvestre de Sacy tel qu'il expose dans *Grammaire arabe à l'usage des élèves de l'École spéciale des langues orientales vivantes*, Paris, Impr. impériale, 1810, vol. I, XXVI-434 p.

²⁰ « De l'orthographe adoptée pour les mots arabes », dans l'« Avertissement » de la *Description de l'Égypte*. Voir ce système dans la table de translittération.

²¹ Edme-François Jomard, « Index géographique ou Liste générale des noms de lieux de l'Égypte, distribuée par provinces et servant de concordance entre les mémoires de la Description de l'Égypte et les planches de l'atlas géographique », *Description de l'Égypte, État moderne*, t. XVIII, 3^e partie, Paris, imp. Panckoucke, 1830, p. 35-266. Voir aussi Pierre Jacotin, « Mémoire sur la construction de la carte de l'Égypte », *Description de l'Égypte, État moderne*, t. XVII, Paris, imp. Panckoucke, 1830, p. 437-651.

²² Constantin-François de Chasseboeuf, comte de Volney, *L'Alfabet européen appliqué aux langues asiatiques*, Paris : F. Didot, 1819, XX-224 p. Voir notamment le « Tableau comparé des méthodes de MM. Sacy, Langlès, Volney ».

²³ Lepsius, Richard, *Das Allgemeine linguistische Alphabet*, Berlin, W. Hertz, 1854, 67 p., *Standard alphabet for reducing unwritten languages and foreign graphic systems to a uniform orthography in European letters*, London, Williams and Norgate, Berlin, W. Hertz, 1863 (2^e éd.), XVI-324 p.

²⁴ Voir le système de Lepsius dans la table de translittération.

²⁵ http://fr.wikipedia.org/wiki/DIN_31635. Voir aussi la table de translittération.

²⁶ Carl Brockelmann et al., *Die Transliteration der arabischen Schrift in ihrer Anwendung auf die Hauptliteratursprachen der islamischen Welt : Denkschrift dem 19. Internationalen Orientalistenkongress in Rom / vorgelegt von der Transkriptionskommission der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, Leipzig : Deutsche Morgenländische Gesellschaft, 1935, 26 p., en ligne sur le site de la Deutsche Morgenländische Gesellschaft : <http://www.dmg-web.de/iswi/images/dmgtransliteration.pdf>.

les travaux de Carl Brockelmann (1868-1956) et le dictionnaire de Hans Wehr (1909-1981)²⁷. Il n'utilise aucun digramme et tient compte de l'assimilation de l'article. Cependant, cette recommandation du congrès des orientalistes n'a jamais été suivie de manière effective. Comme le souligne Maxime Rodinson, « la plupart des orientalistes ont conservé leur façon personnelles de translittérer²⁸ ». Les tentatives pour rapprocher la translittération adoptée par la deuxième édition de l'*Encyclopédie de l'Islam* de celle de la Société orientaliste allemande échouèrent. L'encyclopédie utilise une norme propre, où les digrammes sont soulignés²⁹, qui ne s'est pas non plus imposée dans le domaine des études arabes et islamiques. En l'absence d'un système unifié, chaque revue et chaque maison d'édition proposent des conventions spécifiques³⁰.

146 NOMS DE LIEUX DE L'ÉGYPTÉ.					
N° de la province de l'Atlas géographique.	N° des entrées.	Position du lieu.	NOMS écrits en arabe dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION suivie dans les planches de l'Atlas géographique.	TRANSCRIPTION selon l'orthographe de l'ouvrage.
24.	10.	d.	منية السرج	Miniet el-Sirig.	Minyet el-Siryg.
24.	10.	d.		Canal du Kaire.	Canal du Kaire ou du prince des fidèles. T.
24.	10.	d.	الأويليه	El-Awiliéh.	El-Aoulyleh.
24.	10.	d.		Village ruiné.	
24.	10.	d.	سبيل الحم	Sibil el-Ham.	Sibyl el-Hamm. s.
24.	10.	d.	القلج	El-Qalag.	El-Qalag.
24.	10.	d.	عبري كيه	Chobrâ el-Kiméh.	Chobrâ el-Kheymeh.
24.	10.	d.	المطريه	El-Matariéh.	El-Mataryeh. (HELIO-POLIS.)
24.	10.	d.	دمهور عبري	Damanhoûr Chobraï	Damanhour Chobrâ.
24.	10.	d.	بهتم	Behûm.	Bahym.
24.	9.	d.	بوس	Beçous.	Beysous. (DEIRA.)
24.	10.	d.	ميه سارد	Mît Sâred.	Myt Sâred.
24.	10.	d.	ميه نما	Mît Namâ.	Myt Namé.
24.	11.	d.	الجاموس	K. el-Gâmoûs.	Kafr el-Gâmous.
24.	11.	d.	سبيل الموره	Sibil el-Mourah.	Sibyl el-Mourah. s.
24.	10.	d.	منطاي	Mentâie.	Mentâye.
24.	9.	d.	بجام	Begâm.	Begâm.
24.	9.	d.	ابو الغيط	Abou-el-Gheït.	Abou-el-Gheyt.
24.	9.	d.	ميه حلفه	Mît Halfeh.	Myt Halfeh.
24.	9.	f.	جزيرة ابو الغيط	G. Abou-el-Gheït.	G. Abou-el-Gheyt.
24.	10.	d.	القصوص	El-Kousous.	El-Khousous.

Illustration n° 2. Les deux systèmes de translittération utilisés dans la *Description de l'Égypte*. Edme-François Jomard, « Index géographique ou Liste générale des noms de lieux de l'Égypte, distribuée par provinces et servant de concordance entre les mémoires de la Description de l'Égypte et les planches de l'atlas géographique », *Description de l'Égypte, État moderne*, t. XVIII, 3^e partie, Paris, imp. Panckoucke, 1830, p. 146.

²⁷ Hans Wehr, *Arabisches Wörterbuch für die Schriftsprache der Gegenwart*, Leipzig : Harrassowitz, 1952, édité en anglais à partir de 1961 sous le titre *A Dictionary of modern written Arabic*. Le système de translittération fut alors modifié : ج est rendu par *j* au lieu de *ğ*, خ par *k* au lieu de *h* et غ par *g* au lieu de *ğ*. Voir http://en.wikipedia.org/wiki/Hans_Wehr_transliteration.

²⁸ Maxime Rodinson, *op. cit.*

²⁹ Voir la table de translittération.

³⁰ Voir par exemple le système de l'International Journal of Middle East Studies (<http://ijmes.chass.ncsu.edu/docs/TransChart.pdf>), celui de la revue d'Arabica (http://www.brill.com/files/brill.nl/specific/authors_instructions/ARAB.pdf), la charte éditoriale de l'IFPO (<http://www.ifporient.org/sites/default/files/Charte-editoriale-Ifpo-2012.pdf>) et celle de l'IFAO (http://www.ifao.egnet.net/uploads/publications/enligne/IFAO_EtudesArabes_Recomm_2010_fr.pdf).

Pour les bibliothèques, il existe deux normes à vocation internationale : celle de l'American Library Association - Library of Congress et la norme ISO. Le système de translittération de l'American Library Association - Library of Congress (ALA - LC) est utilisé par les principales bibliothèques des États-Unis et du Canada, par l'OCLC (Online Computer Library Center) et la British Library³¹. Cette table est librement accessible en ligne³². Elle contient à la fois des digrammes et des signes diacritiques et reste proche de la prononciation et de l'orthographe de l'anglais (ج est translittéré *j*, ش, *sh*). La norme ISO 233 (1984) se conforme intégralement aux principes de la translittération rigoureuse et réversible³³. Afin de respecter la graphie originale, de nombreuses précisions, généralement ignorées par les autres systèmes, sont prévues, comme l'indication du support de la *hamza*, (| avec support, | sans support), du *sukūn* (l'absence de vocalisation est notée °) ou de la *šadda* (le redoublement de la consonne est indiqué par un trait suscrit sur la lettre). Pour une plus grande cohérence, le *tā' marbūṭa* (ة) est systématiquement rendu par *ġ*. Une version simplifiée (233-2) a été publiée en 1993. Destinée au traitement de l'information bibliographique, elle est utilisée par les principales bibliothèques françaises. Il y a une limitation financière à la diffusion de la norme ISO, puisque celle-ci doit être achetée pour être consultée. On en trouve cependant une version sur le site de la BnF, avec les adaptations proposées par la bibliothèque³⁴.

À l'instar des scientifiques et des bibliothèques, les organismes internationaux semblent également avoir travaillé de manière isolée et redondante. Ici encore, chaque norme paraît toujours devoir susciter des modifications et d'autres systèmes. Il existe également un standard BGN/PCGN, datant de 1956, utilisé par l'United State Board on Geographic Names (BGN), qui dépend de la National Geospatial-Intelligence Agency (NGA), et le Permanent Committee on Geographical Names for British Official Use (PCGN)³⁵. Des cédilles sont utilisées à la place des points souscrits pour indiquer les lettres emphatiques (ḥ, ṣ, ḍ, ṭ, ḏ). L'ONU travaille également à la normalisation des noms géographiques au moyen d'un système de translittération commun, avec le concours de l'UNGEGN (United Nations group of experts on geographical names)³⁶. Sur la recommandation de ce groupe d'experts, la Ligue arabe a défini un système de romanisation lors d'une conférence à Beyrouth en 1971 (Beirut

³¹ <http://www.bl.uk/reshelp/findhelplang/arabic/arabicsection/arabonline/index.html>.

³² <http://www.loc.gov/catdir/cpsd/romanization/arabic.pdf>. Voir aussi la table de translittération.

³³ Maxime Rodinson relate la préparation de cette norme dans son article, *op. cit.* Voir aussi la table de translittération.

³⁴ <<http://guideducatalogueur.bnf.fr>>.

³⁵ <http://earth-info.nga.mil/gns/html/Romanization/Romanization_Arabic.pdf>. Voir aussi la table de translittération.

³⁶ <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/default.html>.

1971 ou Beirut system). Ce système fut présenté à la deuxième conférence de l'UNGEGN, à Londres en 1972, où il a été amendé et adopté (recommandation 8/II) en présence de deux pays arabes seulement, le Liban et l'Égypte. Désigné par le nom de amended Beirut system ou Beyrouth amendé, il est le même que le standard BGN/PCGN, à la seule différence que ce dernier ne place pas de tiret entre l'article et le nom³⁷. Lors la 5^e session de l'UNGEGN, en 1973, à l'initiative de la France, fut ajoutée une « variante B » au système Beyrouth amendé. Fondée sur la prononciation du français, cette variante est destinée aux pays francophones du Maghreb, au Liban, à la Syrie, aux Comores et à la Mauritanie. Elle est également désignée sous le nom d'IGN system 1973³⁸. Elle a été approuvée en 2007 en France par la Commission nationale de toponymie afin de préserver le « patrimoine culturel » que représentent les toponymes traités dans un système francophone. Dans le but de la rapprocher du système « Beyrouth amendé », la cédille a été adoptée à la place du point souscrit pour indiquer les lettres emphatiques³⁹. Dans les faits, le système de l'UNGEGN est plus ou moins utilisé en Iraq, au Koweït, en Libye, en Arabie saoudite, aux Émirats arabes unis et au Yémen. En Syrie, en Égypte⁴⁰ et au Soudan, il cohabite avec des schémas nationaux. Au Maghreb, à Djibouti et en Mauritanie, la translittération est généralement rendue selon les principes de l'orthographe française. Dans les années 1980 et 1990, les conférences et les sessions successives du groupe d'expert constatèrent les difficultés de mise en œuvre du système de l'UNGEGN et recommandèrent régulièrement la Ligue arabe d'y remédier. A la 8^e conférence de Berlin en 2002, la délégation arabe proposa des modifications, qui portaient essentiellement sur le remplacement de la cédille par un trait souscrit pour les lettres emphatiques et la translittération de la lettre **ظ** par *dh* au lieu de *z*. Ce système fut adopté en 2007 sous le nom ADEGN System (Arab Division of Experts on Geographical Names System)⁴¹.

On trouve également un grand nombre de translittérations électroniques destinées à l'encodage pour l'échange ou le traitement de textes, développées à partir des années 1990 avec les caractères latins de base, parmi lesquelles Qalam⁴², ArabTeX⁴³, BADR (Bikdash

³⁷ http://www.eki.ee/wgrs/rom1_ar.pdf. Voir aussi la table de translittération.

³⁸ Voir la table de translittération.

³⁹ Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, *Systèmes français de romanisation*, 25^e session, Nairobi, mai 2009, <<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/ungegn/docs/25th-gegn-docs/wp%20papers/crp3.pdf>>.

⁴⁰ Voir le système du Survey of Egypt dans la table de translittération.

⁴¹ Voir la table de translittération.

⁴² <http://langs.eserver.org/qalam>

⁴³ <http://fr.wikipedia.org/wiki/ArabTeX>

Arabic Transliteration Rules)⁴⁴, la translittération de Tim Buckwalter⁴⁵ ou encore TransTec⁴⁶. Il existe aussi un *Arabic chat alphabet*, « informel » et principalement utilisé pour les e-mails, les SMS, les tweets et sur les réseaux sociaux, également fondé sur les caractères latin de base. Les chiffres y sont employés pour écrire les lettres spécifiques à l'arabe, par exemple le 3 pour ع⁴⁷. Diverses applications permettent de translittérer en caractères latins des pages web écrites en arabe⁴⁸ ou de convertir des mots écrits en caractères latins en caractères arabes⁴⁹.

L'adoption et la diffusion d'un système de translittération au niveau international dépend bien souvent d'une décision politique des pays concernés. C'est le cas du serbe (alphabet cyrillique) dont la translittération à l'aide de l'orthographe officielle du croate (alphabet latin), selon l'usage promu par la Yougoslavie, s'est imposée au niveau international. De même le système de romanisation du chinois mandarin dit Hanyu pinyin, adopté par la Chine à la fin des années 1950, a supplanté tous les autres standards, et s'est répandu dans les bibliothèques comme dans la presse internationales. La tâche paraît irréaliste pour la langue arabe, qui concerne officiellement 22 pays et qui connaît de fortes disparités locales et régionales, dont les systèmes de translittération, fondés sur la langue classique ou littéraire, ne permettent pas de rendre compte. A cela s'ajoute encore, au niveau des usages nationaux de translittération, l'influence du système linguistique français ou anglais selon la tutelle sous laquelle étaient placés les pays du Maghreb et du Moyen-Orient. Bien que le but strict de la translittération soit de représenter les signes tels qu'ils sont écrits, plutôt que leur valeur phonétique ou étymologique, on constate la tendance à infléchir les règles vers une transcription de la prononciation de la langue et de ses nuances.

De la tour de Babel au web sémantique

Ce tour d'horizon des systèmes de translittération de la langue arabe n'est pas sans évoquer l'image de la tour de Babel : ici, ce sont les orientalistes qui, voulant affirmer leur « nom » et leur puissance, ont semé la confusion. En permettant la désambiguïsation et l'interconnexion

⁴⁴ <http://www.eiktub.com/guide.html>

⁴⁵ <http://www.qamus.org/transliteration.htm>

⁴⁶ Banouni Mostafa, Lazrek Azzrdine, Sami Khalid, « Une translittération arabe/roman pour un e-document », in Gaio Mauro, Christine Vanoirbeek et Zreik Khaldoun (dir.), *Documents dans les systèmes d'information mobiles*, actes du 5^e colloque international sur le document électronique, Hammamet (Tunisie), 20-23 octobre 2002, Le Chenay, INRIA, 2002, p. 123-138.

⁴⁷ http://en.wikipedia.org/wiki/Arabic_chat_alphabet. Voir ce système dans la table de translittération.

⁴⁸ <http://arabeasy.net>. Voir aussi Liam Hahne, Arabeasy : a readable, typable Arabic transliteration system, and its application in learning Arabic online », s.d., disponible en ligne <<https://www.academia.edu/7570158>>.

⁴⁹ Voir par exemple <http://afkar.microsoft.com/en/maren> et www.yamli.com

des données, les technologies du web sémantique semblent pouvoir apporter de nouvelles solutions. Sur le modèle de la rubrique « employé pour » des thésaurus, il est possible de relier un identifiant numérique (URI, *uniform resource identifier*) à un « nom préféré » (*preferred label*) et à une série de « noms alternatifs » (*alternatives labels*). L'illustration n°3 présente la description de la mosquée d'Ibn Ṭūlūn en langage RDF (*resource description framework*), telle qu'on peut la générer dans la base de données géographiques collaboratives GeoNames⁵⁰. A l'identifiant 7922805 sont rattachées les variantes en différentes langues du nom de cette mosquée. Il est également possible de relier cet identifiant à d'autres ressources sur cet édifice, comme celles que publient data.bnf, la Library of Congress, DBpedia ou le fichier d'autorité international virtuel (VIAF). La question n'est donc plus de déterminer un système de translittération unique mais de tous les prendre en compte pour réunir des données éparses et hétérogènes.

```
<rdf:RDF>
- <gn:Feature rdf:about="http://sws.geonames.org/7922805/">
  <rdfs:isDefinedBy rdf:resource="http://sws.geonames.org/7922805/about.rdf"/>
  <gn:name>Mosque of Ahmad ibn Tulun</gn:name>
  <gn:alternateName>Aḥmad b. Ṭūlūn</gn:alternateName>
  <gn:alternateName>Ahmad ibn Touloun</gn:alternateName>
  <gn:alternateName>Ahmad ibn Ṭūlūn</gn:alternateName>
  <gn:alternateName xml:lang="en">Aḥmad ibn Ṭūlūn</gn:alternateName>
  <gn:alternateName xml:lang="fr">Ahmad ibn Ṭūlūn</gn:alternateName>
  <gn:alternateName>Aḥmad Ibn Ṭūlūn Mosque</gn:alternateName>
  <gn:alternateName>Ahmed ebn Teyloun</gn:alternateName>
  <gn:alternateName xml:lang="fr">Ahmed ebn Touloun</gn:alternateName>
  <gn:alternateName xml:lang="fr">Ahmed ibn Touloun</gn:alternateName>
  <gn:alternateName>El Tulun</gn:alternateName>
  <gn:alternateName xml:lang="fr">Ibn Teyloun</gn:alternateName>
  <gn:alternateName xml:lang="fr">Ibn Touloun</gn:alternateName>
  <gn:alternateName xml:lang="en">Ibn Ṭūlūn</gn:alternateName>
  <gn:alternateName xml:lang="fr">Ibn Ṭūlūn</gn:alternateName>
  <gn:officialName xml:lang="de">Ibn-Tulun-Moschee</gn:officialName>
  <gn:alternateName xml:lang="ar">Masjid Aḥmad ibn Ṭūlūn</gn:alternateName>
  <gn:officialName xml:lang="fr">Mosquée Aḥmad ibn Ṭūlūn</gn:officialName>
  <gn:officialName xml:lang="en">Mosque of Ahmad ibn Tulun</gn:officialName>
  <gn:alternateName xml:lang="fr">Teyloun</gn:alternateName>
  <gn:alternateName xml:lang="fr">Touloun</gn:alternateName>
  <gn:officialName xml:lang="ar">جامع ابن طولون</gn:officialName>
  <gn:alternateName xml:lang="ar">مسجد احمد بن طولون</gn:alternateName>
```

Illustration n° 3. La description RDF de la mosquée Ibn Ṭūlūn dans la base de données géographiques GeoNames.

⁵⁰ <http://www.geonames.org>.

TABLE DE TRANSLITTÉRATION

arabe	Silvestre de Sacy (1810)	Description de l'Égypte	Lepsius (1854)	DIN 31635	Encyclopédie de l'Islam	BGN/PCGN 1956	Beyrouth amendé (1972)	IGN System 1973	Survey of Egypt	ADEGN system (2007)	ISO 233 (1984)	ISO 233-2 (1993)	ALA-LC (2012)	Arabic chat alphabet
ا	a, è	â, è, i, ou	ʾ	ā										a, e, è, è
ء			ʾ	ʾ	ʾ	ʾ	ʾ	—	ʾ	ʾ	ʾ	ʾ	ʾ	2, ' ʾ
ب	b	b	b	b	b	b	b	b	b	b	b	b	b	b, p
ت	t	t	t	t	t	t	t	t	t	t	t	t	t	t
ث	ts	t	θ	t	<u>th</u>	th	th	th	th, t	th	<u>t</u>	<u>t</u>	th	s, th
ج	dj	g	j, ġ	ġ	<u>dj</u>	j	j	dj, j	g, j	j	ġ	ġ	j	g, j, dj
ح	h	h	h ^c	h	h	h	h	h	h	h	h	h	h	7
خ	kh	kh	χ	h	<u>kh</u>	kh	kh	kh	kh	kh	h	h	kh	kh, 7', 5
د	d	d	d	d	d	d	d	d	d	d	d	d	d	d
ذ	dz	d, z	ð	d	<u>dh</u>	dh	dh	dh	dh, z	dh	<u>d</u>	<u>d</u>	dh	z, dh, th
ر	r	r	r	r	r	r	r	r	r	r	r	r	r	r
ز	z	z	z	z	z	z	z	z	z	z	z	z	z	z
س	s, ç	s	s	s	s	s	s	s, ss	s, c	s	s	s	s	s
ش	sch	ch	š	š	<u>sh</u>	sh	sh	ch	sh	sh	š	š	sh	sh, ch
ص	s, ç	s, ç	<u>s</u>	š	š	š	š	s, ç	š	<u>s</u>	š	š	š	s, 9
ض	dh	d	<u>z</u>	d	<u>d</u>	<u>d</u>	<u>d</u>	<u>d</u>	<u>d</u>	<u>d</u>	<u>d</u>	<u>d</u>	<u>d</u>	d, 9'
ط	th	t	<u>d</u>	t	t	t	t	t	t	<u>t</u>	t	t	t	t, 6
ظ	dh	d	<u>ð</u>	z	z	z	z	z	z, d	<u>dh</u>	z	z	z	z, dh, t', 6'
ع		ʾ	ʾ	ʾ	ʾ	ʾ	ʾ	ʾ, aa	ʾ	ʾ	ʾ	ʾ	ʾ	3
غ	gh	gh	γ	ġ	<u>gh</u>	gh	gh	gh	gh	gh	ġ	ġ	gh	gh, 3'
ف	f	f	f	f	f	f	f	f	f	f	f	f	f	f, v
ق	k	q	q	q	k	q	q	q, g, gu	q, k	q	q	q	q	2, g, q, 8, 9

ك	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k	k, g
ل	l	l	l	l	l	l	l	l	l	l	l	l	l	l
م	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
ن	n	n	n	n	n	n	n	n, ne	n	n	n	n	n	n
ه	h	h	h	h	h	h	h	h	h	h	h	h	h	h, a, e, ah, eh
و	w, ou	ou, oû	w	w	w	w	w	ou, w	w	w	w	w	w	w, o, u, ou, oo
ي	y	y,	y	y	y	y	y	y, i, ī	y	y	y	y	y	y, i, ee, ei, ai, a
ة				t à l'état d'annexion	a, at à l'état d'annexion	h, t à l'état d'annexion	h, t à l'état d'annexion	a	a	h	ĩ	ĩ	-h, -t à l'état d'annexion	a, e, ah, eh
Voyelles et diptongues														
َ	a, é		a	a	a	a	a	a, e, é, è		a	a	a	a	
ِ	i, é		i	i	i	i	i	i, e, ĩ		i	i	i	i	
ُ	o, ou, eu		u	u	u	u	u	ou, o		u	u	u	u	
اَ	â	ā		ā	ā	ā	ā	â, ê	â, a	ā	a'	ā	ā	
وِ	oû	ū		ū	ū	ū	ū	oû, ô	û	ū	ū	ū	ū	
يِ	î	ī		ī	ī	ī	ī	î, ê	î	ī	ī	ī	ī	
آ				'ā	ā	ā, 'ā	ā	a		ā	'â		ā, 'ā	
َ				ā	ā	ā		—		ā	ā	â	ā	
يَ		ä		ā	ā	á	á	a	a	a'	ay'	á	á	
وِ		au		aw	aw	aw	aw		ô, au		aw'	aw	aw	
يِ			ai	ay	ay	ay	ay		ei, ai		ay'	ay	ay	
يِ (nisba)				iyy	iyy, ī	īy				iyy	iȳ	iyy	īy, ī	
وِ				uww	uww, ū						uŵ	uww	ūw	
ُ						a ⁿ	a ⁿ				á	—	an	
ِ						i ⁿ	i ⁿ				ú	—	in	

◌ْ						u ⁿ	u ⁿ				í	–	un	
◌ُ												á		
◌ِ						,								
Écriture de l'article				al-	al-	al	al-	el	el	Al	'al	al-	al-	
Assimilation de l'article				oui		oui	oui				oui	non	non	
◌َ				doublement		doublement	doublement			–		doublement	doublement	
◌ِ					non restitué	–	–			◌ِ		–		
Adjectif de relation (nisba)						īyah	Non spécifié			-iyyah			ī / īyah	
◌ِ				,	,	,								

BIBLIOGRAPHIE

- American Library Association – Library of Congress, *Romanization tables, Arabic*, 2012, <<http://www.loc.gov/catdir/cpsd/romanization/arabic.pdf>>.
- Atoui Brahim, « The Issue of the Romanization System for the Arab Countries : between Legitimacy and Practices. Which Solutions? », *Tenth United Nations Conference on the standardization of geographical names*, New York, 31 July-9 August 2012, <https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/10th-uncsgn-docs/econf/E_CONF.101_96_The%20issue%20of%20Romanization.pdf>.
- Banouni Mostafa, Lazrek Azzrdine, Sami Khalid, « Une translittération arabe/roman pour un e-document », in Gaio Mauro, Christine Vanoirbeek et Zreik Khaldoun (dir.), *Documents dans les systèmes d'information mobiles*, actes du 5^e colloque international sur le document électronique, Hammamet (Tunisie), 20-23 octobre 2002, Le Chenay, INRIA, 2002, p. 123-138, <<http://www.ucam.ac.ma/fssm/rydarab/doc/communic/transtec.pdf>>.
- Bibliothèque nationale de France, *Translittération de l'arabe à la BnF : utilisation de la norme ISO 233-2 (1993)*, <<http://guideducatalogueur.bnf.fr>>.
- Bideault Maryse, *L'Iconographie du Caire dans les collections patrimoniales françaises*, enquête pour le compte de la mission pour la Recherche et la Technologie du ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 2010, 239 p., <<https://inha.revues.org/4617>>.
- Chevrant-Breton Philippe, « Rendre lisible l'illisible. Esquisse d'un état de l'art en matière de translittération, transcription, romanisation, et autres conversions d'écriture », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 52, n° 3, 2007, p. 29-35, <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0029-005>>.
- Dunn Michael Collins, « She was a splendid beast : the Arabic transliteration problem », *A blog by the editor of Middle East Journal*, 26/06/2009, <<http://mideasti.blogspot.fr/2009/06/arabic-transliteration-problem.html>>.
- Gaulmier Jean, « Volney et la pédagogie de l'arabe », *Jean Gaulmier, un orientaliste : Recueil des textes publiés dans le Bulletin d'études orientales (1929-1972)*, Damas : Presses de l'Ifpo, 2006, <<http://books.openedition.org/ifpo/2234>>.
- Gorgis Dinha T., «Transliterating Arabic: The Nuisances of Conversion between Romanization and Transcription Schemes», in Sattar Izwaini (ed), *Romanization of Arabic Names*, Proceedings of the International Symposium on Arabic Transliteration Standard: Challenges and solutions, Abu Dhabi, UAE, 15-16 December 2009, Abu Dhabi, Ministry of Culture, Youth and Community Development, 2010, p. 19-31. <<https://www.academia.edu/3625815/>>.
- Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, *Systèmes français de romanisation*, 25^e session, Nairobi, mai 2009, <<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/ungegn/docs/25th-gegn-docs/wp%20papers/crp3.pdf>>.
- Hachard Vincent, « Enjeux et défis d'un système de catalogage multilingue et multiécriture », *Arabesques*, 35, 2004, p. 12-16.
- Hahne Liam, « Arabeasy : a readable, typable Arabic transliteration system, and its application in learning Arabic online », s.d., disponible en ligne <<https://www.academia.edu/7570158>>.
- Heddaya Abdelsalam, « Qalam : A convention for Morphological Arabic-Latibn-Arabic Transliteration », <<http://langs.eserver.org/qalam>>.
- Jomard Edme-François, « Index géographique ou Liste générale des noms de lieux de l'Égypte, distribuée par provinces et servant de concordance entre les mémoires de la Description de l'Égypte et

les planches de l'atlas géographique », *Description de l'Égypte, État moderne*, t. XVIII, 3^e partie, Paris, imp. Panckoucke, 1830, p. 35-266.

Kuntz Blair, "Is the Organisation for Standardization (ISO)'s Arabic Transliteration Scheme an Improvement over Library of Congress'?", *Mela Notes, the Journal of the Middle East Librarians Association*, 78, 2005, <<http://www.mela.us/MELANotes/MELANotes78/kuntziso.pdf>>.

Lepsius Richard, *Standard alphabet for reducing unwritten languages and foreign graphic systems to a uniform orthography in European letters*, London, Williams and Norgate, Berlin, W. Hertz, 1863 (2^e éd.), XVI-324 p.

Translittération des caractères arabes en caractères latins, Partie 2 : Langue arabe – translittération simplifiée, NF ISO 233-2 décembre 1993, Paris, AFNOR, 1993, 6 p.

Pedersen Thomas T., *Transliteration of Arabic*, <http://transliteration.eki.ee/pdf/Arabic_2.2.pdf>.

Rogers J. M., « al-Ḳāhira », *Encyclopédie de l'Islam*, 2^e éd., Leyde : Brill, t. IV, p. 442-461.

Romanization System for Arabic, BGN/PCGN 1956 System, <http://earth-info.nga.mil/gns/html/Romanization/Romanization_Arabic.pdf>.

Rodinson Maxime, « Les principes de la translittération, la translittération de l'arabe et la nouvelle norme ISO », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 1964, p. 1-24 <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-01-0001-001>>.

Saadane Houda, Semmar Nasredine, « Utilisation de la translittération arabe pour l'amélioration de l'alignement de mots à partir de corps parallèles français-arabe », *Actes de la conférence conjointe JEP-TALN-RECITAL*, Grenoble 4-8 juin 2012, vol. 2, p. 127-140, <<http://www.aclweb.org/anthology/F12-2010>>.

Saint-Germier Marie-Claire, *Fonds Émile Prisse d'Avennes : Iconographie*, BNF, 2011, inédit

Silvestre de Sacy Antoine-Isaac, *Grammaire arabe à l'usage des élèves de l'École spéciale des langues orientales vivantes*, Paris, Impr. impériale, 1810, vol. I, XXVI-434 p.

Päll Peter, *Technical Notes on Arabic Romanization (2007)*, 5th Arab Conference on Geographical Names, Beirut, 2010, <<http://www.eki.ee/wgrs/wgrdar2.pdf>>.

United Nations Group of experts on Geographical Names Working Group on Romanization Systems, *Report on the current status of United Nations Romanization systems for geographical names, Arabic*, version 2.2, 2003, <http://www.eki.ee/wgrs/rom1_ar.pdf>.

United Nations Group of experts on Geographical Names, *Technical reference manual for the standardization of geographical names*, New York, United Nations publication, 2007, p. 10-14.

Volney Constantin-François de Chasseboeuf, comte de, *Simplification des langues orientales, ou Méthode nouvelle et facile d'apprendre les langues arabe, persane et turque, avec des caractères européens*, par C.-F. Volney, Paris, Impr. de la République, an III [1794], IV-138 p.

Volney Constantin-François de Chasseboeuf, comte de, *L'Alphabet européen appliqué aux langues asiatiques*, *Œuvres*, t. VIII, Paris, Parmentier, 1826, p.1-183.

Whitaker Brian, « Lost in translation », *The Guardian*, 10 juin 2002, <<http://www.theguardian.com/world/2002/jun/10/israel1>>